

PROJET RÉFÉRENT

Appui à la gestion de deux sites aquitains, propriétés du Conservatoire du littoral



OBJET DE L'OPÉRATION

Le Conservatoire du littoral a souhaité :

- sur le marais d'Orx, une étude de fonctionnement et de diagnostic à l'échelle du bassin versant ;
- sur la Pointe Médoc, la définition d'un cadre commun de référence à l'ensemble des propriétaires du territoire pour la gestion des zones humides et la définition d'une gestion intégrée de la zone.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le conservatoire du littoral avait besoin :

- pour le marais d'Orx : de poser les bases d'une réflexion pour évaluer le fonctionnement du site et ses répercussions sur le bassin versant et vice versa, avec la problématique de gestion hydraulique et de vulnérabilité des digues ;
- pour la pointe Médoc : d'être force de proposition, auprès de ses partenaires également propriétaires (commune du Verdon-sur-mer, grand port maritime de Bordeaux), pour l'élaboration d'un document-cadre relatif à la gestion des casiers hydrauliques composant le site.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a apporté un appui méthodologique à la délégation Aquitaine du conservatoire, consistant :

Pour le marais d'Orx :

CONTACT

✉ relation-clients-paca@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Observation, planification et gestion du littoral et de la mer
- Eau et milieux aquatiques

- au diagnostic du bassin versant : usage actuel des sols et évolution récentes (agriculture, urbanisation) ;
- à l'évaluation de la gestion hydraulique du marais : étude du fonctionnement et proposition de préconisations ;
- à l'étude des systèmes d'endiguement (vulnérabilité par surverse et conséquences des ruptures) : identification des zones à enjeu hydraulique sur les canaux, étude des zones basses et des modes de gestion.

Pour la pointe Médoc :

- à l'expertise des 3 plans de gestion existants : lecture et analyse croisée pour dégager les forces et faiblesses de la gestion actuelle ;
- à l'analyse SIG multicritères pour aider à la décision : collecte et bancarisation des données dans un SIG, analyse multicritères en hiérarchisant les enjeux du territoire, sorties cartographiques.

POUR ALLER PLUS LOIN



article complet

Document PDF

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Conservatoire du littoral (Délégation de rivages Aquitaine)
Ministère de l'écologie (direction de l'eau et de la biodiversité)

Direction du Cerema Sud-Ouest
Département aménagement intermodalités transports
Direction du Cerema Méditerranée
Agence Languedoc Roussillon

LE CALENDRIER

janvier à juillet 2016

LE MONTANT

150 K€